



Assemblée générale

Distr. générale
25 mars 2009
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Points 105 k) et l) de l'ordre du jour

**Nominations aux sièges devenus vacants
dans les organes subsidiaires et autres nominations :
nomination des juges du Tribunal du contentieux
administratif des Nations Unies; nomination
des juges du Tribunal d'appel des Nations Unies**

Rapport du Conseil de justice interne

Additif

I. Introduction

1. Le présent rapport est un additif au premier rapport du Conseil de justice interne (A/63/489). Dans sa résolution 63/253, l'Assemblée générale a décidé de nommer trois juges *ad litem* au Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies pour une seule année à compter du 1^{er} juillet 2009.
2. Le 2 mars 2009, l'Assemblée générale a nommé trois juges à plein temps et deux juges à mi-temps au Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, ainsi que sept juges au Tribunal d'appel des Nations Unies.
3. Dans le présent rapport, le Conseil présente trois candidats recommandés pour les postes de juge *ad litem*. Le Conseil a examiné toutes les candidatures et eu des entretiens avec tous les candidats en septembre 2008 et a soumis ses recommandations concernant leur nomination aux postes de juge permanent, comme décrit dans le rapport du Conseil (A/63/489). Au cours des entrevues avec les candidats, le Conseil a examiné la proposition du Secrétaire général concernant la nomination des juges *ad litem* contenue dans le rapport (A/62/782) dont l'Assemblée générale était saisie.

II. Aperçu général

4. À la suite de l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 63/253, le Conseil a examiné la question de la sélection de candidats susceptibles d'être

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



recommandés pour les postes de juge *ad litem*. Il a convenu que tous les candidats recommandés pour les postes du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies et certains candidats recommandés pour les postes du Tribunal d'appel des Nations Unies pouvaient convenir pour pourvoir les postes de juge *ad litem*.

5. Le Conseil a ensuite contacté les candidats qu'il estimait adaptés aux postes de juge *ad litem* pour s'assurer qu'ils accepteraient la fonction de juge *ad litem*. Parmi les 10 candidats sélectionnés par le Conseil comme pouvant convenir et qui avaient fait savoir qu'ils étaient disposés à occuper les fonctions de juge *ad litem*, l'Assemblée générale a choisi 5 candidats, le 2 mars 2009, qu'elle a nommés aux fonctions de juge soit au Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, soit au Tribunal d'appel des Nations Unies.

6. Lors de l'examen des cinq autres candidats, le Conseil avait à l'esprit sa mission, en particulier la décision de l'Assemblée générale énoncée à l'alinéa b) du paragraphe 37 de sa résolution 62/228, qui demandait au Conseil de tenir dûment compte du principe de la répartition géographique lorsqu'il formulerait ses recommandations. Le Conseil a décidé de recommander trois candidats aux postes de juge *ad litem* pour éviter qu'il ne soit recommandé plus d'un candidat du même État Membre. Le Conseil note qu'aucun des candidats qu'il a recommandés ne vient d'un État Membre ayant déjà un candidat nommé au Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies.

7. Le Conseil a tenu également compte de la décision de l'Assemblée générale, formulée à l'alinéa b) du paragraphe 37 de sa résolution 62/228, qui demandait au Conseil de « communiquer ses vues et recommandations à l'Assemblée générale concernant deux ou trois candidats pour chaque poste vacant au Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies ». Le Conseil estime que, compte tenu de l'urgence de la situation et du fait que l'Assemblée générale doit nommer les juges *ad litem* le 1^{er} juillet 2009 au plus tard, il ne serait pas judicieux de retarder le processus en tentant d'identifier de nouveaux candidats susceptibles de pourvoir les postes de juges *ad litem*. En conséquence, le Conseil a formulé ses recommandations pour les postes de juge *ad litem* sur la base des candidatures déjà sélectionnées dans son rapport (A/63/489). Si l'Assemblée décide qu'il faut identifier de nouveaux candidats, le Conseil prendra alors les mesures voulues.

III. Profils des candidats recommandés

8. Les trois candidats retenus par le Conseil pour pourvoir les postes de juge *ad litem* sont énumérés ci-après par ordre alphabétique de leur patronyme. Le curriculum vitæ de chaque candidat figure à l'annexe du présent rapport.

Michael Adams (Australie), né en 1946

9. M. Adams est actuellement juge de la Cour suprême de la Nouvelle-Galles du Sud, où il siège depuis 1998. Il y a acquis une expérience considérable des questions de révision des décisions administratives, y compris des affaires touchant aux conditions d'emploi. Il est également, depuis 2005, juge de la cour d'appel des Îles Salomon. Tout en exerçant ces fonctions, il a également été pendant 10 ans président à temps partiel de la Commission de la réforme du droit de la Nouvelle-Galles du Sud. Il a obtenu son diplôme de droit à l'Université de Sydney en 1968. Sa première langue est l'anglais.

Jean-François Cousin (France), né en 1944

10. M. Cousin est actuellement président de chambre au Tribunal administratif d'appel de Marseille. Il était auparavant président de chambre au Tribunal administratif de Marseille (de 2004 à 2007 et de 1998 à 2002) et a occupé les fonctions de juge dans diverses juridictions administratives. Il a également été conseiller auprès de la Cour suprême administrative de Thaïlande (2002-2003); et juge administratif à Papeete, en Polynésie française (1991-1992). Il a obtenu une maîtrise en droit privé à la faculté de droit de Paris en 1967. Il a le français pour première langue et une bonne connaissance de l'anglais.

Nkemdilim Amelia Izuako (Nigéria), né en 1953

11. M^{me} Izuako est depuis mai 2008 juge à la Haute Cour des Îles Salomon. Elle était auparavant juge à la Haute Cour de justice de l'État d'Anambra (Nigéria) (1998-2003), juge à la Haute Cour de justice de Gambie (2004-2006) et juge par intérim à la Cour d'appel de Gambie (2004-2006). Au Nigéria comme en Gambie, elle a acquis, en sa qualité de juge d'une juridiction générale, l'expérience des questions de droit du travail et de droit administratif. Elle est diplômée en droit de l'Université d'Ife (Nigéria) (1976 et 1981). Sa première langue est l'igbo et elle parle couramment l'anglais.

IV. Conclusion

12. Le Conseil note que l'Assemblée générale n'a pas indiqué si les juges *ad litem* pouvaient être reconduits dans leurs fonctions au Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies pour un mandat non renouvelable de sept ans. L'Assemblée générale voudra peut-être fournir des indications supplémentaires sur ce point.

13. Le Conseil tient à remercier le Secrétariat de l'ONU du soutien remarquable qu'il lui a accordé.

Signé par les membres du Conseil de justice interne et présenté au Secrétaire général le 11 mars 2009 pour transmission à l'Assemblée générale.

(Signé) Kate **O'Regan**

(Signé) Sinha **Basnayake**

(Signé) Jenny **Clift**

(Signé) Jeffrey **Robertson**

(Signé) Maria **Vicien-Milburn**

Annexe

Curriculum vitæ

Michael Adams (Australie)

Date de naissance : 21 décembre 1946

Fonctions actuelles : Juge à la Cour suprême de la Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Études

1969 Licence de pratique du droit de la Nouvelle-Galles du Sud

1968 Diplômé en droit du premier cycle, Université de Sydney

Expérience professionnelle

Depuis 1998 Juge à la Cour suprême de la Nouvelle-Galles du Sud (Australie). Juge de première instance dans des affaires pénales et civiles. Siège également à la Cour d'appel en matière criminelle et, à l'occasion, en qualité de juge d'appel par intérim à la Cour d'appel (uniquement pour des affaires civiles). Sa compétence en matière civile s'étend à un grand nombre de demandes de révision de décisions administratives mettant en cause les pouvoirs publics, les responsables des administrations publiques, les tribunaux judiciaires et les tribunaux quasi judiciaires ainsi qu'aux demandes en dommages-intérêts consécutives à des accidents de travail

Depuis 2005 Juge à la Cour d'appel des Îles Salomon. Traite un grand nombre de recours de la Cour de justice supérieure des Îles Salomon, notamment en matière d'affaires constitutionnelles et de révision de décisions administratives des tribunaux quasi judiciaires sur l'exploitation forestière et des revendications foncières

1996-2006 Assure la présidence (à temps partiel, tout en exerçant les fonctions de juge) de la Commission de réforme du droit de la Nouvelle-Galles du Sud. A participé activement à l'élaboration des politiques concernant la détermination des peines, le traitement des handicapés mentaux sous l'angle du droit pénal, le droit de garder le silence, les circonstances atténuantes qui ramènent le meurtre à l'homicide, la surveillance, les délits de presse et les lois contre la discrimination

1998-2006 Doyen de la faculté de droit de l'Université de la Nouvelle-Galles du Sud

- 1987-1998 Avocat de la Couronne. A représenté l'État et les particuliers dans un grand nombre d'affaires en première instance ou en appel jusqu'à la Haute Cour d'Australie. Activités principales consistant à plaider devant jury (pénal) en qualité de représentant du parquet ou en qualité de conseil de la défense. A également plaidé un grand nombre d'affaires, notamment administratives, concernant l'examen judiciaire des décisions administratives de responsables des services de l'État
- 1980-1987 Avocat de pratique libérale, représentant l'État et les particuliers dans un grand nombre d'affaires pénales (accusation ou défense) ou civiles. Affaires civiles relatives à l'examen judiciaire des décisions administratives de responsables des administrations publiques
- 1977-1979 Avocat commis d'office, Nouvelle-Galles du Sud. Défense de personnes inculpées d'infractions pénales
- 1975-1977 Administrateur général juriconsulte, Bureau d'aide judiciaire (Australie)
- 1974 Directeur de l'Institut de formation juridique de la Papouasie- Nouvelle-Guinée
- 1970-1973 Juriste, Bureau de l'Avocat général de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Procès pénaux et appels dans des affaires de litiges fonciers concernant les titres coutumiers
- 1969 Rédacteur en chef adjoint de la documentation fiscale CCH, de la revue *Australian Tax Cases* et d'autres publications de la même spécialité
- 1963-1968 Avoué stagiaire (en apprentissage), pratique privée, Sydney

Langue

Anglais (langue maternelle)

Jean-François Cousin (France)

Date de naissance : 28 mai 1944

Fonctions actuelles : Président de chambre au Tribunal administratif d'appel de Marseille

Études

1968 Institut d'études politiques de Paris

1967 Maîtrise en droit privé de la Faculté de droit de Paris

Expérience professionnelle

Depuis 2008 Président de chambre du Tribunal administratif d'appel de Marseille; spécialiste de droit urbain

2004-2007 Président de chambre du Tribunal administratif de Marseille; spécialiste des litiges administratifs. Président du comité disciplinaire régional de la fonction publique

2002-2003 Consultant auprès du Président de la Cour administrative suprême de Thaïlande; responsable de la formation des nouveaux magistrats thaïlandais

1998-2002 Président de chambre au Tribunal administratif d'appel de Marseille; spécialiste des marchés publics

1996-1998 Sous-préfet à Saint-Laurent-du-Maroni, Guyane française

1995 Juge au Tribunal administratif de Marseille

1993-1995 Sous-préfet à Segré (Maine-et-Loire)

1991-1992 Juge au Tribunal administratif de Papeete (Polynésie française)

1988-1990 Juge au Tribunal administratif de Saint-Denis de la Réunion (océan Indien)

1983-1987 Juge administratif à Nice et à Marseille

1968-1983 Officier chargé des approvisionnements dans la Marine française (dont deux ans passés à Madagascar)

Langues

Français (langue maternelle) et anglais (lu, écrit et parlé facilement)

Nkemdilim Amelia Izuako (Nigéria)

Date de naissance : 18 mai 1953

Fonctions actuelles : Juge (« Puisne Judge »), Haute Cour des Îles Salomon

Études

1981	Maîtrise en droit de l'Université d'Ife (Nigéria)
1977	Licence en droit de l'École de droit du Nigéria
1977	Avocate et juriste à la Cour suprême du Nigéria
1976	Diplôme de droit (avec mention) de l'Université d'Ife (Nigéria)
1996-2005	Études et certificats divers, notamment sur la corruption et la prévention de la fraude (British Council et Kroll Associates (Londres) 2002), droit international public (Académie de La Haye, 2005), règlement des différends (Office of Transition Initiatives, United States Agency for International Development (USAID), 1999), mécanismes de règlement des différends (Cour suprême de Gambie, 2005) et Cour pénale internationale (Centre des droits de l'homme, Université de Galway (Irlande), 2001)

Expérience professionnelle

Depuis 2008	Juge (« Puisne Judge ») de la Haute Cour des Îles Salomon
2007	Consultante et formatrice à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (Bureau du Nigéria) en ce qui concerne le code de déontologie des juges des hautes cours de justice et autres magistrats, procureurs et enquêteurs
2006	Consultante du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (Nigéria) s'agissant de l'évaluation des projets de gouvernance
2004-2006	Juge par intérim à la Cour d'appel de Gambie
2004-2006	Juge de la Haute Cour de justice de Gambie
2004-2005	Chargée de cours du Programme de droit de l'Institut technique de Gambie
2003-2004	Boursière au Centre d'études des droits de l'homme de la London School of Economics
1998-2003	Juge de la Haute Cour de justice de l'État d'Anambra (Nigéria)
1999-2003	Maîtresse de conférences à la faculté de droit de l'Université Nnamdi Azikiwe à Awka (Nigéria)

1999-2002	Formation et défense des droits des magistrats fonctionnaires de police, législateurs et décideurs en matière d'égalité des sexes et de droits de l'homme dans l'État d'Anambra (Nigéria)
1996-1998	Administratrice de programmes et d'opérations sur le terrain, Programme de démocratie et de gouvernance de l'USAID (Nigéria)
1995-1996	Secrétaire exécutive de la Commission des services judiciaires de l'État d'Anambra
1993-1998	Création et supervision des centres de consultations juridiques de la Fédération internationale des femmes juristes dans les États d'Anambra (1993-1996) et d'Abia (1997-1998)
1987-1995	Première magistrate, État d'Anambra
1982-1987	Magistrate titulaire, État d'Anambra
1980-1982	Avocate au cabinet A. N. Anyamene (premier avocat du Nigéria)
1977-1979	Procureur du Département des poursuites du Ministère de la justice à Enugu (Nigéria)

Autres activités

- Diverses publications et conférences au Nigéria et à l'étranger sur l'égalité des sexes et les droits de l'homme, la corruption et les droits de l'homme, la liberté d'association, la violence conjugale, le VIH/sida et les droits de l'homme
- Membre de l'Association internationale du barreau
- Membre du barreau nigérian
- Présidente de la Fédération internationale des femmes juristes dans les États d'Enugu et d'Anambra (Nigéria) (1993-1996)
- Membre du Conseil nigérian de l'action en faveur de l'égalité des sexes et du développement
- Membre du Conseil du Centre pour le droit à la santé (Nigéria)
- Membre du Conseil du Réseau national des personnes vivant avec le VIH/sida
- Membre de Women in Law and Development in Africa
- Membre du Conseil de l'Initiative pour le droit au logement

Langues

Anglais (courant), igbo (langue maternelle)